L'adoption de règles pour le traitement des détenus est défendue à l'ONU



Nations Unies, 19 mai (RHC-PL)- Le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, Juan Mendez, s'est prononcé pour l'approbation des « Règles Mandela », un ensemble de normes minimales concernant le traitement des prisonniers.

Dans une lettre ouverte adressée à la 24è Session de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui siège à Vienne, l'expert de l'ONU rappelle que ces règles précisent quelles sont les pratiques à respecter pour protéger les détenus de la torture, des atteintes à leur intégrité physique et des sévices.

Au sujet de ces normes, qui seront soumises ce jeudi à la Commission, Juan Mendez a estimé qu'elles contribueraient au renforcement des droits de l'homme et de la protection des prisonniers et qu'elles pourraient représenter une référence pour les autorités de chaque pays.



Radio Habana Cuba